

Nous sommes au cœur d'une période cruciale, au milieu de deux élections- qui vont déterminer les choix politiques des prochaines années. Force est de constater que le débat actuel fait bien souvent l'impasse sur un enjeu majeur, celui de la démocratie au travail et dans l'entreprise.

L'accès des salariés aux leviers de décision dans l'entreprise est pourtant une dimension indispensable d'une nouvelle république sociale. Dans le préambule de notre constitution, les bases juridiques existent ! Puisqu'il y est reconnu que « Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises ».

A la sortie du quinquennat Hollande/Valls/Macron, nous sommes bien loin du compte avec l'explosion du travail précaire, les bas salaires et le rabotage des droits des travailleurs. C'est pourquoi, dans le moment de démocratie politique que nous vivons, avec ses insuffisances, nous ne pouvons laisser de côté la revendication d'une démocratie sociale et la perspective d'une émancipation dans le travail. Il faut changer les règles du jeu dans l'entreprise et donner par la démocratie, le poids et la parole déterminante aux salariés.

Parmi les nombreuses mesures à proposer pour améliorer les conditions de vie de la majorité de la population et pour consolider le vivre ensemble, il en est une qui hérisse le poil de la droite et de ses candidats : la création de nombreux emplois dans le service publics ! Il manque pourtant des médecins, des infirmières à l'hôpital et dans les déserts médicaux ; des professeurs dans les écoles des quartiers populaires, des assistantes sociales... En 1981, François Mitterrand avait opéré plusieurs nationalisations. C'est cet esprit, cet élan social qu'il faut retrouver car un service public vise à rendre service à la population.